

## Convocation

à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société

**BioNOOX Suisse SA**, société anonyme dont le siège est à Cadempino, le **mercredi 16 décembre 2015** à 10h00, à l'Étude du notaire Me Luca Trisconi, à 6900 Lugano, Via S. Balestra 17.

### Ordre du jour:

1. Renouvellement des charges sociales: démissions de M. Pierre Canel, Paris;
2. Désignation d'un nouveau réviseur au lieu de CF Audit & Consulting SA de Lugano: le Conseil d'administration propose de désigner comme nouveau réviseur la société RSM Audit Switzerland SA de Carouge;
3. Rapports et comptes annuels 2013. Proposition: approbation;
4. Annulation du Contrat avec BioNOOX International;
5. Rapports et comptes annuels 2014. Proposition: approbation;
6. Décharge au Conseil d'administration. Proposition: approbation;
7. Adoption de mesures d'assainissement ;
- 7.1 Réduction du capital actionnaire de CHF 100'000.00 à CHF 0.00.
- 7.2 Augmentation du capital actionnaire de CHF 0.00 à CHF 150'000.00 par compensation de crédits et par apports en espèces.  
Le Conseil d'administration propose d'accepter les mesures d'assainissement.
8. Achat des droits du brevet de Mr Auclair;
9. Divers.

### Varia

Les détenteurs d'actions au porteur, ainsi que les actionnaires chargés de les représenter, obtiendront une carte d'entrée à l'assemblée générale, soit contre remise à la société d'ici au 9 décembre 2015 - 12h d'une attestation émanant d'une banque, d'un officier public (notaire) ou d'un organisme équivalent, attestant le blocage de leur(s) titre(s) jusqu'au lendemain de l'assemblée générale, soit contre présentation des actions elles-mêmes au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.

Les rapports de gestion et les rapports de révision concernés sont mis à disposition des actionnaires au siège de la société à la rue Ponteggia 2, 6814 Cadempino.

Cadempino, le 12 novembre 2015

Pour le Conseil d'administration:  
Rémi Starckmann, président